

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue, le dixième (10<sup>e</sup>) jour de novembre 2020, à 15 h 10, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers et conseillères suivants(es) : Monsieur Marco Périgny, Madame Carole Hubert-Ruel, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Monsieur Bernard Thompson, maire agissant à titre de président de l'assemblée.

Madame Denise Cossette, directrice générale agissant comme secrétaire de la séance.

Considérant la situation actuelle, cette séance est tenue à huis clos avec l'assentiment des membres du conseil présent.

Tous formant quorum.

## **02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2020-11-214

Proposé par : Mme Diane Jacob

Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2020
- 04 Adoption des comptes à payer au 31 octobre 2020
- 05 Adoption des états financiers au 31 octobre 2020
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 Dépôt des intérêts pécuniaires
- 08 Budget biblio pour 2021
- 09 Contribution financière pour le Noël du pauvre
- 10 Démission d'un membre du comité consultatif d'urbanisme
- 11 Résolution nomination des maires suppléants et répartition des tâches pour les membres du conseil municipal
- 12 Entente avec la Ville de Saint-Tite pour desservir le rang Sud en eau potable
- 13 Nomination des représentants officiels 2020-2021 pour la bibliothèque municipale
- 14 Dépôt des états comparatifs 2019-2020
- 15 Bâtiment de la caisse populaire
- 16 Dossier du 2800, chemin du tour du lac
- 17 Retour sur la résolution 2020-10-212
- 18 Affaires diverses :  
.1
- 19 Questions :
- 20 Levée de la séance

— Adoptée —

## **03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2020**

2020-11-215

Proposé par : M. Michel Tremblay

Appuyé par : M. Marco Périgny et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2020.

- Adoptée -

## **04 Adoption des comptes à payer au 31 octobre 2020**

2020-11-216

Proposé par : Mme Diane Jacob  
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en octobre 2020 pour un montant de 8 346.01 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 31 octobre 2020 pour un montant de 1 369 292.97 \$. D'approuver les salaires nets versés en octobre pour un montant de 15677.07 \$.

— Adoptée —

#### **05 Adoption des états financiers au 31 octobre 2020**

2020-11-217

Proposé par : Mme Diane Jacob  
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les états financiers au 31 octobre 2020. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 31 octobre 2020 !

— Adoptée —

#### **06 Correspondance (résolutions)**

Aucune

#### **07 Dépôt des intérêts pécuniaires**

Les formulaires pour les intérêts pécuniaires des membres du conseil présents ont été déposés séance tenante.

#### **08 Budget biblio pour 2021**

Reporté à la prochaine séance

#### **09 Contribution financière pour le Noël du Pauvre**

2020-11-218

CONSIDÉRANT QUE la municipalité participe monétairement à la campagne annuelle du Noël du Pauvre;

CONSIDÉRANT la situation de santé que nous vivons tous présentement et qui nous restreint dans nos déplacements;

CONSIDÉRANT QU'il n'y aura pas de collectes porte-à-porte effectuées par des bénévoles;

Il est proposé par : Mme Carole Hubert Ruel

Appuyé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu :

QUE le conseil municipal est d'accord à verser, au Noël du Pauvre local, un montant pour combler le manque à gagner dans la situation actuelle.

- Adoptée -

**10 Démission d'un membre du comité consultatif d'urbanisme**

2020-11-219

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : M. Marco Périgny et il est résolu d'accepter la démission de Madame Nicole Jubinville à titre de représentante citoyenne sur le comité consultatif d'urbanisme et accepter la nomination de Madame Céline Bordeleau afin de pourvoir le poste laissé vacant par cette démission.

- Adoptée -

**11 Résolution nomination des maires suppléants et répartition des tâches pour les membres du conseil municipal**

2020-11-220

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu de spécifier les fonctions dédiées à chaque membre du conseil municipal et la période à laquelle ils agiront à titre de maire suppléant :

Monsieur Marco Périgny, conseiller siège n° 1, fonctions : sports et loisirs, biens mobiliers et immobiliers, travaux publics, eau potable, gestion des barrages, assainissement des eaux.

Madame Carole Hubert-Ruel, conseillère siège n° 2, fonctions : comité de relations humaines (négociations), événements spéciaux, sports et loisirs, comité territorial Mékinac, politique familial.

Madame Diane Jacob, conseillère siège n° 3, fonctions : CDH (Jeunesse-O-Boulot, bénévoles, journal Le Communicateur), CCU, OMH, bibliothèque.

Monsieur Michel Tremblay, conseiller siège n° 4, fonctions : régie des incendies, CCU, comité de relations humaines (négociations), comité territorial Mékinac.

Madame Helene Gilbert, conseillère siège n° 5, fonctions : régie des incendies, CDH, comité de relations humaines (négociations). Maire suppléant : mai à novembre 2021.

Monsieur Yvan Bordeleau, conseiller siège n° 6, fonctions : biens mobiliers et immobiliers, travaux publics, eau potable, gestion des barrages, assainissement des eaux, CDH. Maire suppléant : novembre 2020 à mai 2021.

- Adoptée -

**12 Entente avec la Ville de Saint-Tite pour desservir le rang Sud en eau potable**

2020-11-221

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable et prévoyant une fourniture de service signée le 27 juin 2011 entre les municipalités de Saint-Séverin, Hérouxville et la Ville de Saint-Tite;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 14 de cette entente, celle-ci peut être révoquée avec avis de six (6) mois avant l'échéance, et ce, à chacune des échéances de 5 ans;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Yvan Bordeleau  
Appuyé par : M. Marco Périgny

Et il est résolu :

QUE la Municipalité de Hérouxville avise la Ville de Saint-Tite qu'elle n'entend pas renouveler l'entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable et prévoyant une fourniture de service.

- Adoptée -

**13 Nomination des représentants officiels 2020-2021 pour la bibliothèque municipale**

2020-11-222

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu que ce conseil nomme les représentants officiels de sa bibliothèque pour l'année 2021. Madame Diane Jacob, conseillère municipale à titre de représentante (répondante) et à titre de coordonnatrice, Madame Julie L'Heureux. Celles-ci pourront assister à l'assemblée générale annuelle du réseau BIBLIO CQLM.

- Adoptée –

**14 Dépôt des états comparatifs 2019-2020**

2020-11-223

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu que ce conseil approuve les états comparatifs déposés séance tenante.

- Adoptée -

**15 Bâtiment de la caisse populaire**

2020-11-224

Proposé par : Mme Helene Gilbert  
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'entreprendre les démarches pour l'acquisition du bâtiment situé au 1160, Saint-Pierre (bâtiment appartenant à Desjardins).

- Adoptée —

**16 Dossier du 2800, chemin du tour du lac**

2020-11-224

Proposé par : M. Marco Périgny  
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'entériner l'entente négociée entre les propriétaires du 2800, chemin du tour du lac et la municipalité de Hérouxville, représentée par M. le maire Bernard Thompson et Mme Chantal Paillé, inspectrice municipale et directrice générale adjointe. L'entente porte sur le repositionnement des bornes et du fossé creusé lors des travaux d'assainissement dans ce secteur.

- Adoptée -

**17 Retour sur la résolution 2020-10-212**

2020-11-225

Proposé par : M. Michel Tremblay

Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu qu'après vérification auprès d'un avocat, ce conseil confirme et appuie la décision de la Corporation de développement de Hérouxville d'embaucher un commis-comptable en la personne de Madame Carole Hubert Ruel pour le Domaine Tavibois et suivre ainsi les recommandations du comité de sélection formé de personnes provenant du Carrefour Emploi Mékinac.

- Adoptée –

**18 Affaires diverses**

Aucun point aux affaires diverses

**19 Questions**

Aucune question

**20 Levée de la séance**

2020-11-226

Proposé par : Mme Diane Jacob

Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu de lever la séance à 17h56.

– Adoptée —